

Procès-verbal

Présents :

Membres de types A, B et C :

AMGA (Représentée par BORLEE Frédérique),
AMGC (Représentée par NGUYEN LE Than Thuy)
AMG-TGV (Représentée par CHRISPEELS Thomas),
GBCP (Représentée par MATURIN Gaetane, MILQUET Caroline),
MMLT (Représentée par LIBOIS Jean-Louis et CLAUS Catherine)
AGF (Représentée par ENGLEBIENNE Nathalie)
AGCRST (Représentée par ALAFAKIS Grégory),
GAF (Représentée par ANGIOLILLO David)
AGMM (Représentée par HIROUX Delphine),
Aiseau-Farciennes (Représentée par HENRIET Nicolas),
AGMS (Représentée par JACQUET Thibaut, CHARLIER Géraldine),
AGRH (Représentée par MASSELOS Gary),
AMGW (Représentée par HANCHARD Bruno),
AGCL (Représentée par De ROECK Cédric)
AGBV (Représentée par NAVEAU Guillaume),
AMGG (Représentée par VANDEN EYNDE Amélie),
AMGHAN (Représentée par BERGEZ Christophe),
AGDDL (Représentée par TOLLET Pierre),
AOC (Représentée par CATINUS Pierrick)
GGG (Représentée par PETIT Jean)
AGTL (Représentée par DUSSART Françoise)
GLOBP (Représentée par DEKUYPER Jean-Michel).
AOJ (Représentée par WILLAME Sébastien)

Membres de type D :

IGC (Représentée par Anne-Pascal Henry)
SMC (Représentée par Grégoire Choisez),
SSMG (Représentée par Jean-Marie Ledoux),
CNDG (Représenté par Benjamin Kerzmann)
ISPPC (Représenté par Nabil Daoudi)

Membres de type E : GERARD Yves (procuration à Catherine CLAUS), ROCHET Jean-François, JADOULLE Patrick, BAIVIER François, BETS Pierre.

Invité(s) : Dr(s) JACQUET Michel (AGMS), GEUSE Bernard (AMGG), Daxhelet Sophie (MMLT), PIERARD Virginie (MMLT), ROCHET Jean-Pierre (AGMM), DOHET Agnès (AMG-TGV), DEWANDELEER Katrin (AGMS), COLARD Marie (AGMS), BOUVY Stéphanie (AGMS) , BARBASON Xavier (AGDDL), WILLAME Pascale (GAF), Jean-Philippe TOMSON (GAF), BARBEAUX Valentine (AGCRST), Marie Marchal (AMGG),

Me Bughin Aline, Cado Marie-Lise



Accueil du Président :

Patrick Jadouille, président, ouvre l'AG. Il présente l'ordre du jour.

Point 1 : Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 décembre 2022 :

Le PV du 22 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Présentations de services partenaires :

AREMIS (et la Plateforme de concertation en soins palliatifs)

A. " La collaboration avec les médecins généralistes"-Présentation par Arémis - Equipe de soutien en soins palliatifs Charleroi sud-Hainaut (ESP) :

Présentation par Me Christelle Dumont, Infirmière, Drs Jacques Charles et Béatrice Dongenaers

L'objectif de la présentation est l'optimisation de la collaboration des médecins généralistes et de l'équipe de soutien en soins palliatifs en vue d'une prise en charge la meilleure possible, pour le patient et son entourage.

Préalable : Le Médecin généraliste est l'intervenant central des prises en charge

- Lien MG/ESP (équipe soins palliatifs) est réglementé et formalisé.

-> Intervention ESP dépend de l'accord du médecin traitant.

-> Le statut palliatif est déterminé par le médecin traitant.

- La convention INAMI/AVIQ précise qu'une des missions des ESP est de « *faire des propositions au MG et aux infirmières de 1^{ère} ligne* ».
- De ce fait, il y a recoupement des savoirs sur une matière pointue et donc nécessité d'une reconnaissance réciproque.

L'objectif de l'ESP : Optimiser la prise en charge d'un patient en statut palliatif à domicile

Rôles:

- Gestion des symptômes d'inconfort en équipe pluridisciplinaire (croisement de regards).
- Soutien moral et psychologique du patient/de l'entourage du patient/des soignants.
- Accès via contact téléphonique, médecin traitant -> médecin référent pour discuter des situations.

Lieux: Domicile, MR/MRS, institution pour personnes handicapées, institution psychiatrique, maison communautaire (religieux).

Pratiqement:

- Organisation de concertations à domicile;
- Ecoute/Elaboration du projet thérapeutique du patient;
- Gestion des symptômes existants;
- Proposition de traitements;



- Anticipation des symptômes et prévision des traitements;
- Soutien moral/ Ecoute

Informations complémentaires

- Si participation de l'équipe de seconde ligne -> pas obligatoire d'organiser une concertation hebdomadaire.
- Prêt de matériel -> si personne déjà suivie par l'équipe de seconde ligne, le matériel s'inscrit dans un projet thérapeutique.
- Si statut palliatif du patient, le MT ne doit pas être disponible 24h/24 mais assurer la continuité de la prise en charge.
- Mise en place d'un dossier unique pluridisciplinaire (dossier papier) au domicile.
- Organisation d'une concertation ≠ concertation régulière (cas par cas).
- Possibilité de soutien psychologique au domicile dans la gratuité.

Argumentation pour l'anticipation

- Rencontrer le projet d'un patient ne désirant plus être hospitalisé;
- Sécurisation du patient et de l'entourage;
- Diminution des hospitalisations intempestives (en catastrophe);
- Diminution des appels au MT et/ou la garde;
- Stabilisation rapide du patient;
- Collaboration étroite et en confiance en 1^{ère} ligne;
- Valorisation du travail en équipe: compétences, limites de la prise en charge.

B. Plate-Forme de Concertation en Soins Palliatifs du Hainaut oriental

LA PLATE-FORME : MISSIONS





A la suite de ces présentations, les discussions suivantes s'en sont suivies :

- **Quel est le matériel mis à disposition des médecins généralistes ?**
- **Quels sont les critères décisifs pour faire appel à l'ESP ?** : le PICT - Palliative Care Indicators Tool est un outil de référence qui peut être utilisé par les médecins généralistes pour évaluer la pertinence d'envisager un passage en phase palliative,
- **Quelle est la marche à suivre quant au recours à ce service lors de situations sensibles, lors d'un doute ?** L'équipe propose de faire appel au médecin référent (Dr Béatrice Dongenaers) pour discuter du cas
- **L'équipe prend-elle en charge les demande d'euthanasie ?** : Pour accompagner un patient face à sa demande d'euthanasie, il est préférable qu'il soit déjà connu par l'ESP. Arémis ne remplace pas les soignants de 1ère ligne dans l'exécution pratique de l'éventuel acte d'euthanasie .

Point 3 : Comparaison de la démographie médicale par association- Evolution sur 5 ans et stratégies pour l'installation de nouveaux confrères.

Une analyse de la démographie médicale a été présentée : elle montre l'évolution par association locale de leurs effectifs totaux et des effectifs disponibles pour la garde, ventilés selon leur type de pratique, et ce au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, le calcul de densité médicale a été présenté pour l'année 2022 : nombre de médecin/100.000 habitants (ce qui correspond au critère utilisé par l'AVIQ pour déterminer les zones Impulséo.



L'objectif de cette analyse étant de penser COLLECTIF à l'instar des missions d'une fédération, afin de tendre à une meilleure coordination et orienter nos jeunes consœurs et confrères vers les associations les plus "pénuriques".

La méthode de travail employée :

1. Collecte de données :

* via les cadastres FAGC de 2018 à 2022: nombre de médecin par association, effectifs de garde et type de pratique.

* Population : via l'administration communale de la ville et les données publiées sur internet

2. Étude comparative par année et par association :

Les limites de cette étude ont été présentées : un cadastre et des chiffres de population approximatifs (auto-déclaratifs), ainsi que la prise en compte d' "unités médecins" qui n'ont évidemment pas toutes la même charge de patientèle.

Voici les analyses comparatives :

NB :

- les associations sont classées par ordre de densité médicale croissante (nombre de médecins / 100.000 habitants)
- ces chiffres de densité sont reportés sur la carte ci-dessous

Nom de l'association	densité	nombre de médecins	nombre d'habitants	nombre d'habitants/MG
AGTL (26)	43	8	18561	2320,13
AOJ (17)	64	16	24881	1555,06
AGF (10)	68	16	23283	1455,19
GAF (9-23)	69	16	22923	1432,69
AGCRST (6-22)	76	36	47326	1314,61
AGDDL (7)	84	18	21311	1183,94
AGBV (11)	84	8	9510	1188,75
GLOBP (16)	86	14	16256	1161,14
AMG-TGV	91	14	15370	1097,86

(15)				
AOC (4)	92	16	17323	1082,69
AMGC (2)	93	19	20268	1066,74
AMGA (1)	96	12	12498	1041,50
AGMM (19)	96	35	36436	1041,03
AGCL (5)	105	14	13258	947,00
GBCP (3)	107	22	20490	931,36
Farciennes- Aiseau (8)	112	25	22133	885,32
MMMLT (18)	117	34	29059	854,68
AMGG (12)	121	16	13188	824,25
AGMS (20)	122	23	18806	817,65
AMGHAN (13)	123	17	13725	807,35
AGGTD (24)	124	8	6404	800,50
AMGW (25)	124	23	18429	801,26
AGRH (21)	129	13	10051	773,15
GGG (14)	135	27	20029	741,81



- Informatique
- Logistique et formation
- OSTA
- Conseil des Sages
- Gestion de questions relatives au personnel
- Gestion financière
- Préparation des AG, des rapports d'activités, du cadastre,...

*La FAGC a organisé/participé à l'organisation des événements suivant :

- Happy Welcome
- Grande journée 03/12 + soirée festive
- Med G Days (à l'ULB)
- Salon Social et Santé (Charleroi Ville Santé)
- Colloque accès aux soins de 1ère ligne (voir projets 2023)

*Relations extérieures : Rencontre avec l'échevine de la santé, conseils de relais avec les hôpitaux, projet soirée informatique (reporté),

-Représentation externe organisée : SGMG, FAGW, SISD, SCSAD, CoPil de Charleroi Ville Santé

* Interpellations ponctuelles : projet de télémédecine / CoViD, Campagne anti-tabac Charleroi, GHDC : déménagement et restructuration, Centre de prise en charge des violences conjugales du CHU, Campagne de dépistage du cancer du col,

***Commentaires sur le plan stratégique 2021-2024 sur les points suivants :**

Voici les **activités en cours en 2022** et les **projets pour 2023**

1. Soutenir la pratique des médecins généralistes

Activités en cours en 2022 :

1.1. Publier régulièrement des informations à propos de l'actualité de la pratique de médecine générale. **Newsletter**

1.2. Apporter conseils et soutiens aux MG : **Newsletter**

1.3. Accompagner les étudiants, les assistants et les maîtres de stage dans la région : **Happy Welcome, diffusion de TFE**

1.4. Mener une étude sur les besoins et les attentes des médecins généralistes de la région : **Sondage été 2022 et grande journée 03/12/22**

1.4.1. Collaborer avec une organisation professionnelle pour une étude quantitative et qualitative sur les besoins et les attentes des médecins généralistes de la région.



1.4.2. Analyser les résultats de l'enquête et en déduire un plan d'action.

1.4.3. Restituer les résultats et l'analyse des résultats aux parties prenantes de la FAGC.

1.5. Encourager la dynamique de confraternité au sein des associations locales : Cf le travail sur la démographie médicale / association et le projet d'aller dans les associations.

(Cf projet d'aller dans les associations)

1.6. Fluidifier la communication des 3 entités hospitalières vers les MG : Projet de soirée informatique avec les hôpitaux

1.7. Mener une étude sur les besoins et les attentes des médecins généralistes de la région : **Sondage**

1.7.1. Rendre récurrente (tous les 2 ans) cette étude pour constituer progressivement un observatoire de la médecine générale à Charleroi.

2. Promouvoir des collaborations multidisciplinaires

Déléguer des représentants dans les associations multidisciplinaires de la région : CA du SISD, CP du RLM, bureau du SCSAD .

3. Représenter et défendre la médecine générale

- Interagir avec les médecins généralistes de la région : **Newsletter**

- Représenter et défendre la médecine générale auprès des milieux hospitaliers : **Reprise des conseils de relais**

- Représenter et défendre la médecine générale auprès des autorités communales : **Rencontre avec échevine de la santé + participation au conseil communal citoyen**

- Interagir avec d'autres organisations professionnelles de médecine générale : **Plus grande implication à la FAGW via 3 membres de notre CA à leur CA (Catherine Claus, Jean-Stephan Rochet et Patrick Jadoulle)**

4. Mener des projets spécifiques

4.1. Refondre l'architecture démocratique de la FAGC

4.1.1. Diversifier la représentation au sein de la FAGC via 3 dynamiques

- la dynamique majoritaire des associations membres
- une dynamique d'interactions directes avec les médecins généralistes
- une dynamique de reconnaissance de groupes spécifiques

4.1.2. Simplifier les niveaux d'instances (CA et AG).

4.1.3. Clarifier les délégations aux cellules de travail.

4.1.4. Clarifier la délégation de missions au SGMG.

4.1.5. Se conformer au code des sociétés et associations (loi 2019).

4.1.6. Adopter au final de nouveaux statuts et Règlement d'Ordre Intérieur.

4.2. Créer à Charleroi « une maison de la première ligne » : Cf projet de déménagement

- 4.2.1. Installer les bureaux de la FAGC dans des nouveaux locaux répondant aux besoins d'efficacité et de communication d'équipe.
- 4.2.2. Partager des locaux à des organisations partenaires dans le domaine de la première ligne de soins.
- 4.2.3. Proposer des espaces de rencontre et de convivialité pour les médecins généralistes et pour les professionnels de première ligne.
- 4.2.4. En faire une vitrine de la médecine générale et des soins de santé de première ligne.

5. Assurer les missions de support

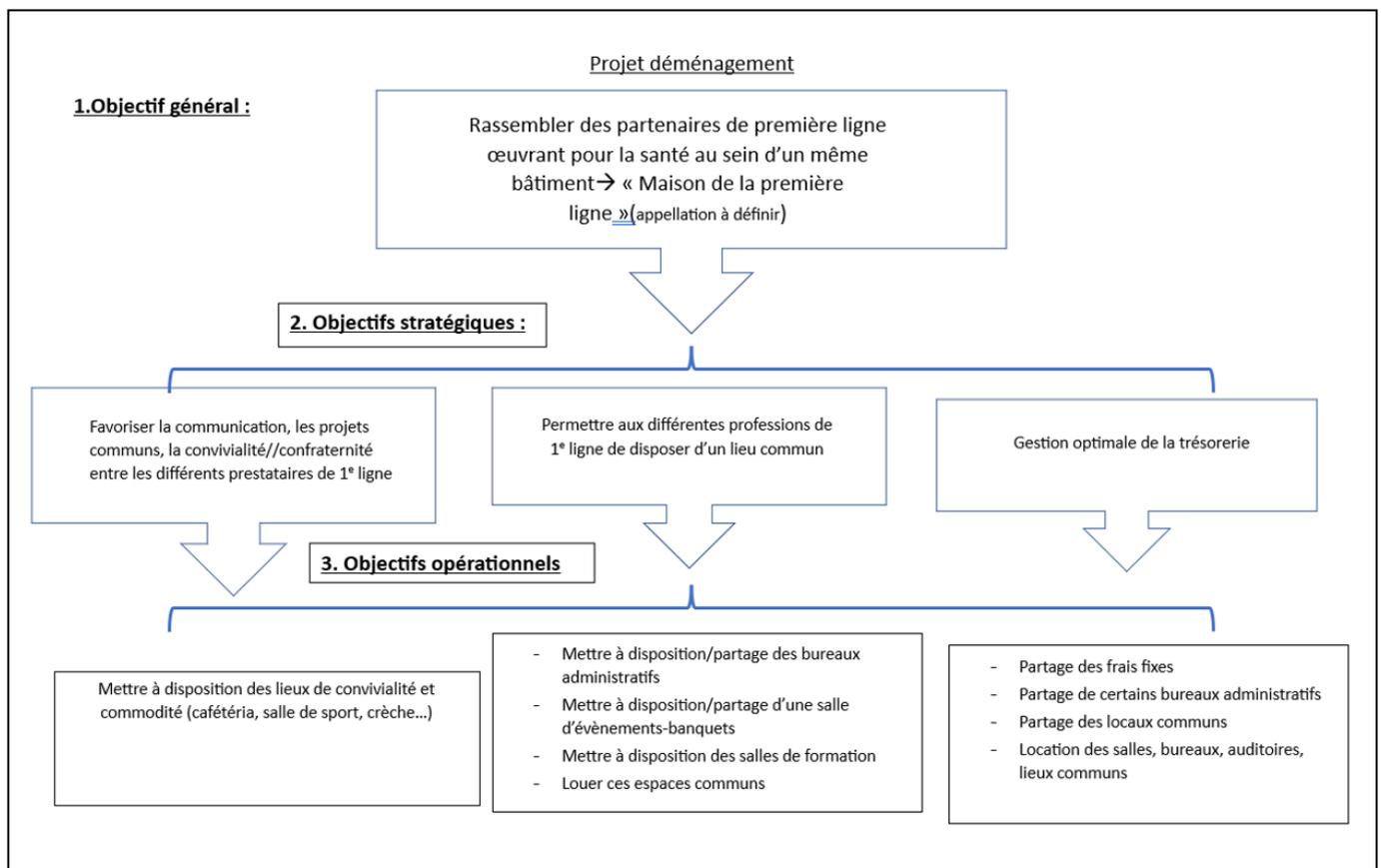
- Développer un fonctionnement démocratique, participatif et efficient :
- Assurer la responsabilité d'employeur
- Disposer d'un budget pluriannuel
- Garantir les procédures comptables, administratives et financières

Point 5 : Projets 2023 :

- **Présentation de l'état d'avancement du chantier déménagement :**

La FAGC a travaillé sur le projet de déménagement en collaboration avec les co-proprétaires identifiés.

Voici les avancements concernant ce projet :





A. Etapes déjà réalisées:

***Identifier le besoin commun :**

- Acquisition du bâtiment partagé pour les professionnels de première ligne

***Identifier la structure juridique pour répondre à ce besoin :**

- La coopérative immobilière

***Identifier les parties prenantes du projet comme co-proprétaires (coopérateurs) et locataires :**

1. La FAGC (Fédération des associations de médecins généralistes de la Région de Charleroi)
2. Le SISD (Service Intégré des soins à domicile)
3. L'URPC (Union Royale pharmaceutique de Charleroi)
4. Le SCSAD (Service de coordination des soins à domicile)

***Réaliser un état des lieux des besoins et des apports des futurs co-proprétaires**

***Identifier les autres colocataires potentiels et leurs besoins**

5. RLM (Réseau Local multidisciplinaire)
6. OSTA (outbreak support team)
7. CREPIC (cercle régional et pluraliste de Charleroi)
8. Arémis (2^e ligne en soins palliatifs)
9. Plateforme soins palliatifs
10. IGC (intergroupe maisons médicales)
11. SGMG , y compris éventuel déménagement du PMG de Charleroi

***Partenaires qui doivent se prononcer :**

- SMC ?

B. Etapes projetées :

Accompagnement par une agence d'économie sociale pour rédiger les statuts : Propage

Définition du montant de l'emprunt

Lieux- plans à définir (Début des travaux souhaité dans les 2 ans)

Contacts à prendre: Igretec?/bouwmester?

Déménagement : 2027 ?

Varia :

Cafétaria (espace lunch, snack, cantine), salle de sport, snoezelen, salle de conférence (pas de gradins), Parking aisé, crèche, Maison de repos, musée de la pharmacie.

Localisation : à définir (en fonction de l'intégration du service de garde dans le projet)

Moyens financiers : cfr présentation de notre trésorière pour le montant des fonds propres

- **FAGC -J (jeunes) :**

Nous souhaitons développer une “cellule Jeune”, appelée FAGC-J qui regroupera des généralistes âgés de moins de 35 ans, travaillant sur la zone de soins de la FAGC.

Les membres de l’assemblée générale réagissent positivement à cette proposition.

- **Colloque Charleroi-Ville santé :**

DISTRICT	SALLE(S)	DATE(S)	ANIMATEUR/TRICE.S	DIVERS
Centre (Charleroi, Dampremy, Lodelinsart)	COBAUX (?)	Mercredi 21/06		19H - 21H30
Nord (Gosselies, Ransart, Jumet)	PCS Gosselies ?	Jeudi 22/06		19H - 21H30
Sud (Marcinelle, Mont/S/Marchienne, Couillet)	Centre culturel de Couillet ?	Samedi 24/06 (matin)		9H30 – 12H
Ouest (Goutroux, Monceau/S/Sambre, Roux, Marchienne Au Pont)	Mut Solidaris (Roux ou Marchienne au Pont) Salle FERRER Marchienne ?	Mardi 12/09	(Pas Ingrid)	19H - 21H30
Est (Gilly, Montignies/S/Sambre)	Mut Solidaris (Gilly) Ville - Emile Idée (M/S/S)	Jeudi 14/09		19H - 21H30

DISTRICT	SALLE(S)	DATE(S)	ANIMATEUR/TRICE.S	DIVERS
Centre (Charleroi, Dampremy, Lodelinsart)	COBAUX (?)	Mercredi 21/06		19H - 21H30
Nord (Gosselies, Ransart, Jumet)	PCS Gosselies ?	Jeudi 22/06		19H - 21H30
Sud (Marcinelle, Mont/S/Marchienne, Couillet)	Centre culturel de Couillet ?	Samedi 24/06 (matin)		9H30 – 12H
Ouest (Goutroux, Monceau/S/Sambre, Roux, Marchienne Au Pont)	Mut Solidaris (Roux ou Marchienne au Pont) Salle FERRER Marchienne ?	Mardi 12/09	(Pas Ingrid)	19H - 21H30
Est (Gilly, Montignies/S/Sambre)	Mut Solidaris (Gilly) Ville - Emile Idée (M/S/S)	Jeudi 14/09		19H - 21H30

Point 6 : Questions transmises par les associations :

→ Est-il possible de fixer plus tôt les dates des AG FAGC?

Le CA propose de les fixer en juin et décembre.



→ **Précisions quant à l'utilisation des contributions financières des médecins :**

Nous allons envoyer un appel à cotisation beaucoup plus détaillé et qui devrait répondre aux questions à ce sujet.

→ **Quelle est la position de la FAGC face au nouveau projet New Deal ?**

Comment se défendre ? Contre qui? Contre quoi? Comment transmettre nos idées ?

La FAGW suit le dossier. Les médecins qui ont des questions et revendications sont invités à les transmettre à la FAGC qui les relaiera à la FAGW.

De plus, les organisations représentatives de la médecine générale peuvent être sollicitées :

- Les syndicats : GBO - ABSyM :
- La SSMG

→ **Avez-vous un avancement à transmettre à propos du commencement de la garde à 18h00 ?**

La FAGC propose de mandater le CA du SGMG de réfléchir à sa mise en pratique.

Le sujet sera traité lors de l'AG SGMG le 27/6/2023. Ce changement implique beaucoup d'organisation et notamment en termes de personnel.

Il serait judicieux de réaliser un sondage pour avoir l'avis de tous.

Point 7 : Présentation du bilan financier 2022

Virginie Pierard, trésorière, présente les recettes et dépenses 2022 via les tableaux et schémas ci-dessous.

Les recettes et les dépenses sont présentées pour la FAGC ainsi que pour tous les projets en cours en 2022 (RLM, OST, testing et vaccination).

Certains éléments, surlignés en jaune sont mis en évidence dans les explications données à l'assemblée.

1.FAGC

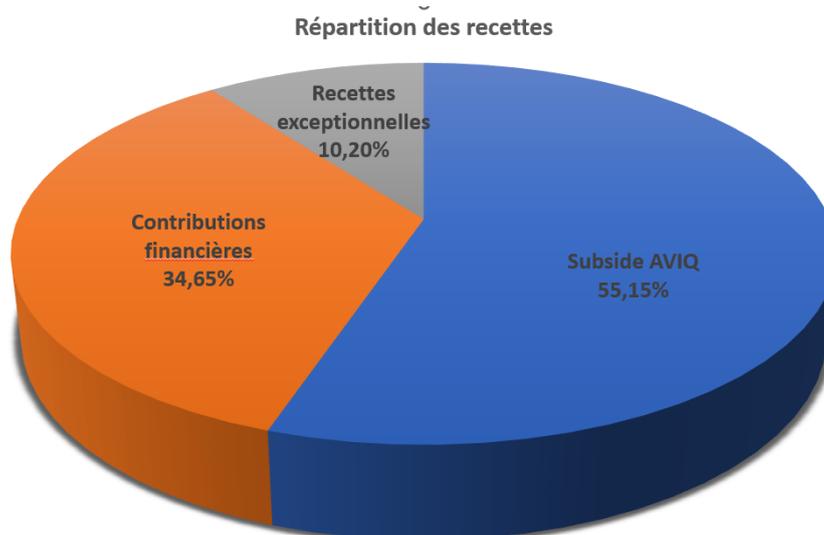
Recettes :

	Ex 2020	Ex 2021	budget 2022 révisé	Ex 2022
Subsides Public Année en Cours	204786,68	216552,58	215 000,00	212 785,15
Contributions financières Médecins	131680,00	142962,50	140 000,00	133 670,00
Sponsoring Activité Scientifique	3350,00		11 000,00	18 000,00
Particip Activ. Scientif.			12 140,00	13 390,00
Intérêts Livret	935,23	648,54	600,00	0,00
Produits Except. Régularisations	10000,00			7 960,14
TOTAL	350751,91	360163,62	378 740,00	385 805,29

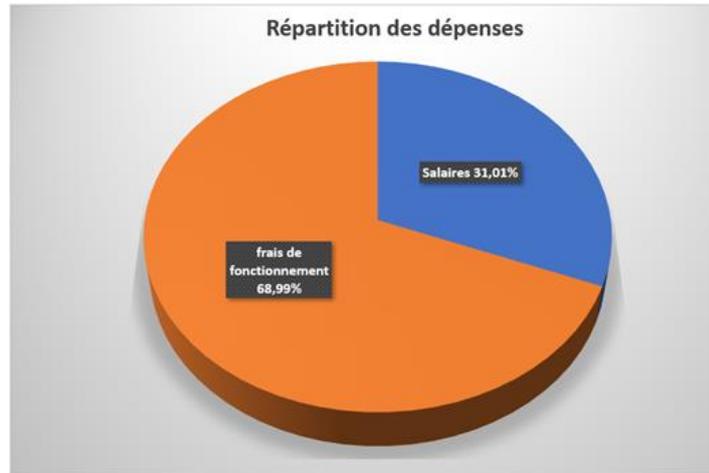
Une année sur deux, un bénéfice exceptionnel est lié à l'activité scientifique : l'année 2022 est concernée.

Cette année, nous avons constaté un nombre important d'impayés de contribution financière. Les membres de l'Assemblée générale questionnent ce constat. Ce point sera traité lors d'un prochain conseil d'administration.

Le produit exceptionnel de régularisation concerne un conflit avec une vaccinatrice CoVID.



Dépenses :



Les principaux constats au sujet des dépenses pour l'année 2022 :

- Les frais de comptabilité ont fortement augmenté (lié à l'activité vaccination).
- Les salaires ont subi une indexation légale importante (mais qui ne se marque que partiellement car elle a eu lieu de manière progressive dont la dernière en décembre 2022).
- Les cotisations patronales n'ont pas augmenté.

	Ex 2020	Ex 2021	budget 2022 révisé	Ex 2022
Locations Bâtiments	4678,20	4678,20	7 000,00	4 678,20
Aménagt et Restaurat° Batimts et Mobil.	2200,00	1203,95	500,00	0,00
Entretien et Achat Hardware	3372,87	5584,84	3 000,00	1 939,29
Frais Autres Logiciels	765,38	184,19	200,00	704,89
Matériel Bureau	1768,77	229,98	800,00	807,12
Médicaments	900,05		800,00	1 190,40
Travaux Imprimerie	71,22	100,50	200,00	174,75
Frais Comptabilité	1175,84	1436,27	1 500,00	10 232,47
Honoraires Secrétariat social	1204,54	3206,05	3 500,00	1 084,77
Frais Publicat° Moniteur	72,50	341,03	350,00	210,45
Avocats, Autres Experts	907,50	2541,00	2 200,00	2 677,04
Participat° Gestion Garde SMC/allo santé	2266,63	2175,88	0,00	8 424,00
Assurance RC	790,00	197,50	820,00	794,28
Assurance Médecins en Mission	3087,44	3087,44	3 100,00	3 087,44
Cotizat° et Participat° Frais FAGW	10911,58	11159,82	11 300,00	11 279,00
Cotizat° diverses	125,00	193,90	200,00	193,90

	Ex 2020	Ex 2021	budget 2022 révisé	Ex 2022
Financt complémentaire SGMG	41228,09	18441,51	2 106,00	0,00
Frais AG + CA	292,10	2542,60	5 000,00	5 895,39
Frais Représentation	797,29	110,00	200,00	181,95
Frais Conseils Gestion	2960,50	2109,58	0,00	
Frais Réunions Gardes	865,76	268,00	2 000,00	1 563,70
Frais Réunions diverses	2087,25	442,70	5 500,00	5 315,30
Frais propres Employeur	cfr salaires			
Frais Organisat° scientif.		0,00	35 000,00	36 809,64
Timbres et Expéditions	716,72	957,39	500,00	739,36
Frais Téléph, Fax, Internet	1618,52	2288,02	2 500,00	2 210,12
Frais N° Appel Unique	126000,00	126000,00	126 000,00	126 000,00
Frais Site WEB	7,76	0,00	750,00	0,00
Salaires	54409,09	32159,70	60 000,00	79 102,66
Cotizat° patronale ONSS	16581,87	26340,49	35 000,00	20 500,41
Assurance Accidents Travail	363,51	650,00	600,00	2 548,02
Médecine Travail	85,01	365,00	400,00	466,50
Catering				558,06
Frais Formation Personnel	30,00	0,00	100,00	69,45
Chèques Repas	1958,14	2415,00	2 500,00	7519,96
Pécule Vacances Année présente	10502,58	8000,00	8 000,00	40 234,04
Pécule Vacances Année passée	-8165,27	-5000,00		-46 479,56
Dotation Amortissts. Mat. Inform.				4 071,85
Taxe compensatoire				1 743,00
Frais Banque	205,39	1709		2 265,36
Charges except° Régul. Subvention				
TOTAL	286841,83	256119,54	321 626,00	338 793,21

Un point sur l'utilité de la contribution financière des médecins est présenté :

- Subsidés de l'AVIQ = 212.785€ dont 99.320€ qui financent le numéro unique
- Le reste 113.465€ = frais de personnel + frais de fonctionnement (SAUF intérêts bancaires, frais de représentation, frais de restauration, dons, ...)
- Allo Santé = 126.000€ → 27.000€ sont à financer par le cercle

2. Réseau local multidisciplinaire -RLM

Recettes :

	<u>Ex 2020</u>	<u>Ex 2021</u>	<u>Budget 2022</u>	<u>Ex 2022</u>
Subside AViQ RLM	258777,47	254800,40	263945,00	269 945,00
Sponsoring Activités Scientif. RLM	250,00		1500	8 350,00
Intérêts Livret				
Intérêts Passif Social	-0,15			
TOTAL	259027,32	254800,4	265445	278 295,00

Remarques :

Il n'y a pas d'indexation de subsides de la part de l'AVIQ.

Un subside a été octroyé par la ville de Charleroi pour les cafés diabète.

Dépenses :

	<u>Ex 2020</u>	<u>Ex 2021</u>	<u>Budget 2022</u>	<u>Ex 2022</u>
Locat° RLM	10653,84	9678,84	12500,00	9 678,84
Prod. Entretien RLM	317,73	230,38	400,00	312,12
Aménagt et Restaur Batim et Mob RLM	252,15	0,00	500,00	0,00
Entretien et Achat Hardware RLM	1722,93	5025,86	6500,00	1 067,22
Frais Autres Logiciels RLM	139,95	92,93	500,00	331,81
Achat Logiciel RLM	4853,39	5180,65	5500,00	5 570,96
Matériel Bureau RLM	1708,93	4009,20	4000,00	5 398,38
Travaux Imprimerie RLM	5092,68	3020,69	5500,00	5 619,07
Emolumts Administrateurs RLM	9000,00	6000,00	6000,00	0,00
Frais Comptabilité RLM	1175,84	1164,02	1500,00	0,00
Honor Secrét. Social RLM	47,19	21,78	50,00	871,97
Frais Déplacement RLM		0,00	100,00	0,00
Jetons Présences Educateurs RLM	7600,00	5400	7500	11 450,00
Cotizat° diverses RLM	80,40	45,40	100,00	80,50
Service Voitures		0,00	0,00	0,00
Frais Représentation RLM		0,00	100,00	0,00
Frais Réunions RLM	1102,77	576,35	2000,00	1 965,19

	Ex 2020	Ex 2021	Budget 2022	Ex 2022	
Achat Matériel médical RLM	785,22	0,00	1000,00	615,35	
Frais Organisat° scientifique RLM			1500	2 294,73	5,35
Timbres et Expéditions RLM	7779,43	8100,75	8000,00	9 116,15	4,73
Frais Téléph, Fax, Internet RLM	8848,74	8013,63	9000,00	8 023,91	6,15
Frais publicitaires RLM	538,76	396,00	1000,00	300,08	3,91
Salaires RLM	195295,19	154163,27	192650,00	213 435,60	0,08
Assurance Accidents Travail RLM	1090,52	624,92	1100	479,52	5,60
Médecine Travail RLM	277,79	256,47	300,00	224,64	9,52
Coût Formation RLM		500,00	500,00	596,00	4,64
Chèques repas				3 007,77	6,00
Dotat° Amortissat Mat Informat.	1471,12	2522,06	2600,00	2 521,94	7,77
Frais Banque	72,41	242,77	250,00	369,39	1,94
Charges exceptionnelles Régularisat°					9,39
TOTAL	259906,98	215265,97	270650,00	283 331,14	
TOTAL	259906,98	215265,97	270650,00	283 331,14	

Un comité de pilotage RLM abordera le déficit financier du RLM :

- D'une part, les salaires ont été indexés mais l'AVIQ n'augmente pas son enveloppe de subsides
- D'autre part, les dépenses en matériel de bureau devront être optimisées (exemple : réduction des envois postaux)

3.OST :

<u>Recettes OSTA</u>		<u>Ex 2022</u>
7053080	Subsides Public Année en Cours	255 000,00
	Trop perçu année en cours	-66 970,18
	TOTAL	188 029,82
<u>Dépenses OSTA</u>		<u>Ex 2022</u>
6111180	Locations Bâtiments	5 999,96
6113580	Achats Logiciels	23,88
6127080	Matériel Bureau	101,97
6130280	Honoraires expert médecins	34 036,06
6130280	Honoraires expert infi	5 107,77
6133080	Honoraires Secrétariat social	814,05
6151680	Frais Réunions diverses	193,80
6161080	Timbres et Expéditions	67,57
6162080	Frais Téléph, Fax, Internet	6 000,00
6165380	Frais publicitaires	739,76
6200280	Salaires	112 541,51
6210280	Cotizat° patronale ONSS	16 398,46
6230080	Assurance AT	224,64
6231080	Médecine du travail	268,32
6236080	Frais Formation Personnel	90,00
6237280	Chèques repas	1 457,91
6300080	Dotation Amortissts. Mat. Inform.	2 731,00
6501000	Frais Banque	284,67
	TOTAL	187 081,33

5. Vaccination :

		<u>Ex 2022</u>
Subsides AVIQ Année en Cours		2 199 010,58
Subsides à rembourser		-329 975,89
TOTAL DES RECETTES		1 869 034,69
		<u>Ex 2022</u>
Médicaments		5 669,10
Honoraires Pharmaciens Superviseurs		246 312,15
Piqueurs Interim		26 335,40
Honoraires coord Vax		28 347,42
Frais Comptabilité		9 915,79
Honoraires Secrétariat social		499,19
honoraires vaccinateurs		1 061 207,74
Frais Téléph, Fax, Internet		323,05
Salaires		140 220,89
Cotizat° patronale ONSS		123 466,01
Frais Banque		2 107,49
TOTAL DES DEPENSES		1 644 404,23

- Bénéfice à l'analyse du bilan comptable :

A l'analyse du bilan 2022, le total des opérations fait apparaître un bénéfice de 390.000 euros.

Ce bénéfice émane d'une part d'honoraires vaccinateurs non-réclamés et d'autre part, de subsides de l'AVIQ dans le cadre du testing.

Deux possibilités sont présentées :

- Investir dans un fonds pour investissements dans le cadre du projet immobilier.
- Affecter dans le passif social.

La proposition du CA, approuvée par les membres de l'Assemblée Générale, est d'affecter les bénéfices dans le fond pour investissement. En effet, la FAGC est déjà en capacité de payer le passif social en cas de licenciement.



Point 8 : Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les vérificateurs aux comptes (Thomas Chrispeels et Sophie Daxhelet) ont rendu un rapport favorable. Ils soulignent que le travail complexe et particulier pour cette année 2022 a été géré « en bon père de famille ».

Point 9 : Approbation des comptes 2022 (vote) :

Les comptes 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

Point 10 : Décharge aux administrateurs (vote).

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité.

Point 11 : Présentation et approbation du budget 2023 (vote)

1. FAGC

Recettes :

	<u>Ex 2021</u>	<u>Ex 2022</u>	<u>Ex 2023</u>
Subsides Public Année en Cours	216 552,58 €	212 785,15 €	212 785,12 €
Contribution financière Médecins	142 962,50 €	133 670,00 €	144 520,00 €
Sponsoring Activité Scientifique		18 000,00 €	
Particip Activ. Scientif.		13 390,00 €	
Intérêts Livret	648,54 €	0,00 €	
Produits Except. Régularisations		7 960,14 €	
TOTAL	360 163,62 €	385 805,29 €	357 305,12 €

Dépenses :

	<u>Ex 2021</u>	<u>Ex 2022</u>	<u>Ex 2023</u>
Locations Bâtiments	4 678,20 €	4 678,20 €	4 678,20 €
Aménagt et Restaurat° Batimts et Mobil.	1 203,95 €	0,00 €	200,00 €
Entretien et Achat Hardware	5 584,84 €	1 939,29 €	3 000,00 €
Frais Autres Logiciels	184,19 €	704,89 €	700,00 €
Achats Logiciels			
Matériel Bureau	229,98 €	807,12 €	1 000,00 €
Médicaments		1 190,40 €	1 200,00 €
Travaux Imprimerie	100,50 €	174,75 €	200,00 €
Frais Comptabilité	1 436,27 €	10 232,47 €	3 000,00 €
Honoraires Secrétariat social	3 206,05 €	1 084,77 €	2 000,00 €
Frais Publicat° Moniteur	341,03 €	210,45 €	300,00 €
Avocats, Autres Experts	2 541,00 €	2 677,04 €	10 000,00 €
Participat° Gestion Garde SMC/allo santé	2 175,88 €	8 424,00 €	10 000,00 €
Assurance RC	197,50 €	794,28 €	800,00 €
Assurance Médecins en Mission	3 087,44 €	3 087,44 €	3 087,44 €
Cotizat° et Participat° Frais FAGW	11 159,82 €	11 279,00 €	11 279,00 €
Cotizat° diverses	193,90 €	193,90 €	200,00 €

La dépense « autre expert » permettra de solliciter un architecte dans le cadre du projet de déménagement.

	Ex 2021	Ex 2022	Ex 2023
Financt complémentaire SGMG	18 441,51 €	0,00 €	0,00 €
Frais AG + CA	2 542,60 €	5 895,39 €	6 000,00 €
Frais Représentation	110,00 €	181,95 €	200,00 €
Frais Conseils Gestion	2 109,58 €		
Frais Réunions Gardes	268,00 €	1 563,70 €	1 700,00 €
Frais Réunions diverses	442,70 €	5 315,30 €	5 500,00 €
Frais propres Employeur			
Frais Organisat° scientif.	0,00 €	36 809,64 €	0,00 €
Timbres et Expéditions	957,39 €	739,36 €	800,00 €
Frais Téléph, Fax, Internet	2 288,02 €	2 210,12 €	2 500,00 €
Frais N° Appel Unique	126 000,00 €	126 000,00 €	126 000,00 €
Frais Site WEB	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Frais publicitaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Salaires	32 159,70 €	79 102,66 €	152 708,38 €
Cotisat° patronale ONSS	26 340,49 €	20 500,41 €	
Assurance Accidents Travail	650,00 €	2 548,02 €	800,00 €
Médecine Travail	365,00 €	466,50 €	400,00 €
Catering		558,06 €	600,00 €
Frais Formation Personnel	0,00 €	69,45 €	70,00 €
Chèques Repas	2 415,00 €	7 519,96 €	
Pécule Vacances Année présente	8 000,00 €	40 234,04 €	
Pécule Vacances Année passée	-5 000,00 €	-46 479,56 €	
Dotation Amortissts. Mat. Inform.		4 071,85 €	4 100,00 €
Taxe compensatoire		1 743,00 €	2 000,00 €
Frais Banque	1 709,00 €	2 265,36 €	2 500,00 €
Charges except° Régul. Subvention			
TOTAL	256 119,54 €	338 793,21 €	359 523,02 €

Recettes : 357.305,12 €

Dépenses (frais de fct et de personnel) : 359.523,02 €

→ Perte de l'exercice : 2.717,90 €

2.RLM

Recettes :

	Ex 2021	Ex 2022	Ex 2023
Subside AViQ RLM	254 800,40 €	269 945,00 €	269 945,00 €
Sponsoring Activités Scientif. RLM		8 350,00 €	2 750,00 €
Intérêts Livret			
Intérêts Passif Social			
TOTAL	254 800,40 €	278 295,00 €	272 695,00 €

	<u>Ex 2021</u>	<u>Ex 2022</u>	<u>Ex 2023</u>
Locat° RLM	9 678,84 €	9 678,84 €	9 678,84 €
Prod. Entretien RLM	230,38 €	312,12 €	350,00 €
Aménagt et Restaur Batim et Mob RLM	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Entretien et Achat Hardware RLM	5 025,86 €	1 067,22 €	1 200,00 €
Frais Autres Logiciels RLM	92,93 €	331,81 €	350,00 €
Achat Logiciel RLM	5 180,65 €	5 570,96 €	5 700,00 €
Matériel Bureau RLM	4 009,20 €	5 398,38 €	5 000,00 €
Travaux Imprimerie RLM	3 020,69 €	5 619,07 €	8 000,00 €
Emolumts Administrateurs RLM	6 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Frais Comptabilité RLM	1 164,02 €	0,00 €	1 200,00 €
Honor Secrét. Social RLM	21,78 €	871,97 €	900,00 €
Frais Déplacement RLM	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Jetons Présences Educateurs RLM	5 400,00 €	11 450,00 €	7 000,00 €
Cotizat° diverses RLM	45,40 €	80,50 €	100,00 €
Service Voitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais Représentation RLM	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais Réunions RLM	576,35 €	1 965,19 €	1 000,00 €

	<u>Ex 2021</u>	<u>Ex 2022</u>	<u>Ex 2023</u>
Achat Matériel médical RLM	0,00 €	615,35 €	600,00 €
Frais Organistat° scientifique RLM		2 294,73 €	1 500,00 €
Timbres et Expéditions RLM	8 100,75 €	9 116,15 €	5 000,00 €
Frais Téléph, Fax, Internet RLM	8 013,63 €	8 023,91 €	10 000,00 €
Frais publicitaires RLM	396,00 €	300,08 €	400,00 €
Salaires RLM	154 163,27 €	213 435,60 €	247 893,28 €
Assurance Accidents Travail RLM	624,92 €	479,52 €	500,00 €
Médecine Travail RLM	256,47 €	224,64 €	250,00 €
Coût Formation RLM	500,00 €	596,00 €	600,00 €
Chèques repas		3 007,77 €	
Dotat° Amortisst Mat Informat.	2 522,06 €	2 521,94 €	2 525,00 €
Frais Banque	242,77 €	369,39 €	400,00 €
Charges exceptionnelles Régularisat°			
TOTAL	215 265,97 €	283 331,14 €	311 147,12 €

Frais Téléph, Fax, Internet	6 000,00 €	6 200,00 €
Frais publicitaires	739,76 €	800,00 €
Salaires	112 541,51 €	152 932,00 €
Cotizat° patronale ONSS	16 398,46 €	
Assurance AT	224,64 €	250,00 €
Médecine du travail	268,32 €	300,00 €
Frais Formation Personnel	90,00 €	200,00 €
Chèques repas	1 457,91 €	
Dotation Amortissts. Mat. Inform.	2 731,00 €	3 000,00 €
Frais Banque	284,67 €	300,00 €
TOTAL	187 081,33 €	218 932,00 €

Recettes : 272.695 €

Dépenses : 311.147,12 €

Une perte de 38.452,12 € est budgétisée :

Le déficit sera travaillé lors de la réunion du comité de pilotage du mois de juin 2023.

3. OSTA :

	<u>Ex 2022</u>	<u>EX 2023</u>
Recettes OSTA		
Subsides Public Année en Cours	255 000,00 €	318 642,40 €
Trop perçu année en cours	-66 970,18 €	-99 710,40 €
TOTAL	188 029,82 €	218 932,00 €
Dépenses OSTA		
Locations Bâtiments	5 999,96 €	6 000,00 €
Achats Logiciels	23,88 €	50,00 €
Matériel Bureau	101,97 €	200,00 €
Honoraires expert médecins	34 036,06 €	40 000,00 €
Honoraires expert infi	5 107,77 €	6 000,00 €
Frais comptabilité		1 200,00 €
Honoraires Secrétariat social	814,05 €	1 000,00 €
Frais Réunions diverses	193,80 €	300,00 €
Timbres et Expéditions	67,57 €	200,00 €
Frais Téléph, Fax, Internet	6 000,00 €	6 200,00 €
Frais publicitaires	739,76 €	800,00 €
Salaires	112 541,51 €	152 932,00 €
Cotizat° patronale ONSS	16 398,46 €	
Assurance AT	224,64 €	250,00 €
Médecine du travail	268,32 €	300,00 €
Frais Formation Personnel	90,00 €	200,00 €
Chèques repas	1 457,91 €	
Dotation Amortissts. Mat. Inform.	2 731,00 €	3 000,00 €
Frais Banque	284,67 €	300,00 €
TOTAL	187 081,33 €	218 932,00 €

Les Subsides OSTA sont indexés :

Les dépenses n'excèdent pas les recettes

→ Le bilan est neutre

L'assemblée générale procède au vote pour le budget 2023 : approbation à l'unanimité moins deux abstentions.



Point 12 : Election au conseil d'administration (2 places vacantes) (vote)

Deux places sont vacantes au sein du CA FAGC, mais aucune candidature n'est proposée.

Patrick Jadouille
Président

BUGHIN Aline
Permanent FAGC